



**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Pôle pédagogique  
Inspection Pédagogique Régionale**

Strasbourg, le 8 septembre 2025

Affaire suivie par :  
Joëlle Pugin – Christophe Laville  
IA-IPR de SVT  
Tél. 03 88 23 3871 / 3525 / 3859  
Mél : [ce.ipr@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.ipr@ac-strasbourg.fr)

Joëlle PUGIN – Christophe LAVILLE  
IA-IPR de Sciences de la vie et de la Terre

à

6, rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

l'attention de tous les professeurs de SVT et de tous les  
personnels de laboratoire (ITRF) de SVT

S/C de Madame, Monsieur le chef d'établissement

Chères et chers collègues,

Avant toute chose, nous espérons que vous avez pu passer un agréable été et que ces premiers jours de rentrée scolaire vous ont permis d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Nous profitons de cette lettre pour souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui rejoignent notre académie.

Nous tenons tout d'abord à saluer l'ensemble des collègues pour leur investissement, au quotidien, dans les classes auprès de leurs élèves. Nous remercions également les formateurs, les concepteurs de ressources et de sujets, les tuteurs, les chargés de mission et plus généralement tous les enseignants qui, par leur engagement, font vivre et rayonner notre discipline.

Pour que chaque élève puisse atteindre son meilleur niveau, il est essentiel d'instaurer des conditions pédagogiques stimulantes. L'une des clés en est un enseignement diversifié et ancré dans le réel, permettant de prendre en compte l'hétérogénéité des apprenants. Il importe également de définir des objectifs ambitieux mais réalisables, fondés sur des contenus scientifiques solides et rigoureux, afin de favoriser les progrès attendus. Par ailleurs, les programmes de SVT participent au renforcement des bases d'une éducation citoyenne : ils guident les élèves vers une compréhension du monde dans toute sa complexité et sa diversité et les exercent à développer un esprit critique indispensable à leur épanouissement.

Plusieurs évolutions récentes méritent d'être signalées (les liens sont disponibles en annexe) :

- Le nouveau guide national : Conditions d'enseignement pour les sciences de la vie et de la Terre au collège et au lycée (120 pages) a été publié.
- Les propositions de nouveaux programmes des cycles 3 et 4 du collège, qui concernent notre discipline, publiées en ligne, ne sont pas validées. Aucun projet de consultation, ni de date de mise en œuvre ne sont connus à ce stade.

Plus généralement :

- L'actualité de cette rentrée conduit à mener une réflexion collective sur l'évaluation des élèves.  
En collège, la réforme du DNB qui introduit un contrôle continu constitué des notes de bulletin, nécessite d'élaborer une stratégie d'établissement.  
En lycée les projets d'évaluation seront à mettre à jour avant les vacances de la Toussaint suite à la parution, le 25 août 2025, d'une note de service.  
L'inspection pédagogique régionale de Strasbourg a réalisé deux documents (pour le lycée et le collège) sur lesquels il est possible de s'appuyer pour guider les travaux. Ils ont été envoyés aux établissements.

- À compter du 1<sup>er</sup> septembre, le nouveau programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) pour le collège et le lycée entre en application.

Au cours de l'année, nous vous ferons parvenir des informations complémentaires par courriers officiels ou via les listes de diffusion ; ces éléments viendront s'ajouter aux documents en annexe de la présente lettre. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse [ia-ipr.svt@ac-strasbourg.fr](mailto:ia-ipr.svt@ac-strasbourg.fr) : nous restons à votre écoute et prêts à vous apporter les réponses dont vous pourriez avoir besoin.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à l'ensemble des personnels de laboratoire, une excellente année scolaire.

Bien cordialement.



Joëlle PUGIN  
IA-IPR S.V.T.

[ia-ipr.svt@ac-strasbourg.fr](mailto:ia-ipr.svt@ac-strasbourg.fr)  
[joelle.pugin@ac-strasbourg.fr](mailto:joelle.pugin@ac-strasbourg.fr)



Christophe LAVILLE  
IA-IPR S.V.T.

[ia-ipr.svt@ac-strasbourg.fr](mailto:ia-ipr.svt@ac-strasbourg.fr)  
[christophe.laville@ac-strasbourg.fr](mailto:christophe.laville@ac-strasbourg.fr)

---

## Priorités pédagogiques

Dans le respect de votre liberté pédagogique, nous souhaitons vous rappeler cette année encore les points qui nous paraissent essentiels pour les pratiques de classe en SVT.

---

### 1. La science au cœur de l'enseignement

L'enseignement des SVT doit toujours apporter une réelle plus-value scientifique. Chaque séance permet de construire ou consolider des savoirs afin de développer la rigueur scientifique et l'esprit critique des élèves.

Former l'esprit scientifique, c'est donner à chacun les moyens de distinguer les faits des croyances, les connaissances partagées des opinions personnelles. Cela reste un objectif central pour éduquer le citoyen de demain et lutter contre les pseudosciences.

Les savoir-faire, indissociables des savoirs, participent à l'acquisition des compétences. Le recours au réel (observations, descriptions, manipulations) est à privilégier, car il mobilise des capacités fondamentales à notre discipline.

---

### 2. Une progression pensée et adaptée

Dès la rentrée, et tout au long de l'année, il est important d'ajuster les programmations en tenant compte du calendrier effectif pour chaque classe, afin d'assurer la couverture de tous les thèmes et chapitres du programme.

Ces contraintes imposent de faire des choix pédagogiques dans la manière d'aborder les thématiques sans réduire les savoirs exigibles en SVT mais en adaptant les techniques pédagogiques mises en œuvre. Chaque professeur doit pouvoir s'appuyer sur les acquis des années antérieures des élèves pour que l'acquisition spiralaire des compétences soit une réalité.

---

### 3. Donner du sens aux séances

En veillant à toujours donner du sens au contenu, une séance gagnera à débiter par une introduction motivante et à se terminer par un temps de bilan indispensable qui peut revêtir toutes les formes (écrit, oral, collectif, appuyé sur une évaluation, schématisé, etc...).

Dans les traces écrites qui n'ont pas à contenir l'ensemble des supports utilisés durant les séances, il est essentiel de soigner l'introduction et les transitions ce qui rend la démarche plus apparente et donne davantage de sens. Il nous paraît important que le professeur puisse contrôler ces traces écrites dès les premières semaines de classe pour rapidement remédier aux manquements éventuels.

Si fournir un cours entièrement rédigé par l'enseignant peut être très ponctuellement intéressant, cette pratique qui limite l'engagement actif des élèves ne doit jamais se généraliser.

---

### 4. Mettre les élèves en activité

L'implication active des élèves ne saurait se cantonner à l'analyse de documents. Il s'agit de leur offrir l'opportunité d'acquérir progressivement une véritable autonomie, allant au-delà de la simple exécution de tâches.

Les activités, dont les durées doivent être correctement réfléchies, sont conçues pour favoriser une construction structurée du savoir. Il est essentiel que la démarche scientifique et le raisonnement soient clairement visibles dans la leçon qui ne se réduit pas à une simple succession d'activités numérotées. Une séance doit être pensée à partir d'un scénario pédagogique qui permet de construire des notions scientifiques et non en partant d'une série d'activités à réaliser.

---

## 5. Un usage réfléchi du numérique

Comme une vigilance pour limiter le temps d'écran des élèves s'impose, l'usage du numérique mérite d'être continuellement questionné pour qu'il apporte une véritable plus-value aux apprentissages. Nous vous encourageons à consulter les ressources mises en ligne par le groupe numérique : <https://svt.site.ac-strasbourg.fr/dossiers/enseigner-avec-le-numerique>).

Les projections devraient uniquement servir à illustrer le propos (images, documents), sans figer la structure de la leçon comme souvent lors de l'utilisation de diaporamas. Les supports numériques, partagés sans excès avec les élèves, doivent être soigneusement conçus pour garantir leur efficacité en dehors de la classe.

Le développement de l'usage des IA, pour une utilisation éthique et pertinente, impose une réflexion pour accompagner les élèves. Des éléments de réflexion sont consultable en ligne : <https://eduscol.education.fr/4188/les-intelligences-artificielles-et-leurs-usages-en-education>

---

## 6. Une évaluation diversifiée pour faire progresser les élèves

Les formes d'évaluation se déclinent en différentes modalités (écrites, orales, techniques) et se pratiquent régulièrement, sans excès. Chaque évaluation se concentre sur des objectifs précis, évitant toute redondance, et porte sur des savoirs, capacités ou attitudes déjà abordés.

L'évaluation valorise les réussites et favorise la progression de l'élève. Les évaluations doivent rester transférables d'un enseignant à l'autre, en se limitant aux connaissances exigibles par les programmes.

---

## 7. Une contribution raisonnée aux compétences transversales

Au-delà des savoirs disciplinaires, chaque enseignant participe au développement de compétences transversales, dans une logique de concertation interdisciplinaire : socle commun, EPI, enseignement scientifique, Grand Oral, EDD, EVARS, ...

Toutefois, cette contribution doit rester mesurée, compte tenu du volume horaire limité (hors spécialité). Il est également important de sélectionner les projets pédagogiques avec discernement, en veillant à ce qu'ils servent clairement les apprentissages scientifiques en SVT.

---

## Informations complémentaires

### Visites en classe - rendez-vous de carrière – accompagnement

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs. Même si, dans le cadre de l'annonce du rendez-vous de carrière, il n'est pas prévu de courrier spécifique précisant la liste des documents et supports qui pourraient être présentés par les professeurs, **nous vous encourageons à nous mettre à disposition ceux qui permettent de nourrir l'entretien et valoriser votre travail (traces écrites des différents niveaux, exemples d'évaluations, CV...).**

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation. Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux. Les modalités d'accès à la classe exceptionnelle ont évolué en 2024.

## Les programmes de SVT

### - **Pour le collège :**

Des textes publiés en juin 2023 ([Bulletin officiel n° 25 du 22 juin 2023](https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo25/MENE2314101A)) définissent les programmes officiels à mettre en œuvre au cycle 3 et plus particulièrement, en ce qui nous concerne en classe de sixième.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo25/MENE2314101A>

Il convient de veiller à se concentrer sur les attendus de sixième (colonne de droite des programmes).

Concernant le cycle 4, le programme publié en juillet 2020 est toujours en vigueur.

<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/svt/inspection-textes-officiels/programmes-officiels-et-epreuves-certificatives/>

Même si des propositions de nouveaux programmes sont disponibles en ligne, aucune phase de consultation, ni de validation, ni de date de mise en œuvre n'ont été annoncées.

### - **Pour le lycée**

Les nouveaux programmes d'enseignement scientifique de première et de terminale, déjà mis en œuvre l'an passé, restent en application.

<https://eduscol.education.fr/1750/programmes-et-ressources-en-enseignement-scientifique-voie-g>

Nous vous rappelons que la présentation des programmes actuels de SVT et des propositions de découpage actualisées sont disponibles en ligne :

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/svt/inspection-textes-officiels/nouveaux-programmes-les-journees-danimation/>

Contrôle continu et projet d'évaluation :

Le BO N° 32 du 28 août 2025 <https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo32/MENE2523744N> mérite d'être lu avec attention, il revient sur les modalités de prise en compte du contrôle continu pour le baccalauréat. Les moyennes des disciplines qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale ont valeur certificative. Pour notre discipline, la spécialité non continuée de première et l'enseignement scientifique de première et de terminale sont concernés. Le BO indique les coefficients qui sont appliqués, rappelle l'obligation pour chaque lycée de produire un « projet d'évaluation » et en précise les contours.

## Le programme national d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS)

Il entre en application à la rentrée 2025 pour le collège et le lycée.

Nous vous informons de la publication sur la nouvelle page eduscol (<https://eduscol.education.fr/2083/mettre-en-oeuvre-le-programme-evarevars>) :

- de fiches repères pour la mise en œuvre du programme. Pour le second degré, ces fiches s'adressent aux professeurs, aux personnels sociaux et de santé, aux CPE, aux personnels de direction et aux corps d'inspection ;
- de documents à destination des familles, que les équipes peuvent utiliser pour communiquer les objectifs d'apprentissage du programme.

## Education à la santé :

De nouvelles ressources, développées en lien avec la campagne nationale de vaccination contre le HPV au collège, sont disponibles. Ces ressources sont désormais recommandées dans l' [Instruction interministérielle](#) du 02 juillet 2025 et sont les suivantes :

- Ressources sur le HPV : [Collège - Les papillomavirus \(HPV\)](#)
- Vidéo d'une formation menée auprès des enseignants et personnels de santé scolaire : [Enjeux de la vaccination HPV : Informer et enseigner avec e-Bug \(formation entière\)](#)
- Ressources en cours d'évaluation sur le méningocoque ACWY (à la rentrée, la vaccination contre le méningocoque ACWY sera ajoutée à la campagne de vaccination contre le HPV) : [Campagne de vaccination méningocoques ACWY](#)

## L'école académique de la formation continue (EAFC)

L'offre de formation, en candidature individuelle, sera à nouveau accessible tout au long de l'année et les inscriptions, qui sont pour certaines déjà ouvertes, se font au fil de l'eau sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg.

Vous êtes invités à candidater, via le site de l'EAFC, aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées dans la rubrique « Formations par catégories de personnels » ou aux formations inter-catégorielles dénommées "parcours de formation".

Deux modalités de candidature sont proposées : un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation ou une « préinscription » lorsqu'une formation prête à être déployée est déjà programmée. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'EAFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques et mise en place d'un remplacement de courte durée.

Cette offre sera, bien évidemment, complétée comme auparavant par les formations à public désigné ou locales.

Malgré les contraintes budgétaires, nous nous battons chaque année pour garantir une offre disciplinaire cohérente et variée. Nous rappelons l'importance pour tout professeur de participer chaque année à des stages disciplinaires tant en lien avec l'actualisation des connaissances que sur des points didactiques. Nous vous invitons à vous rendre régulièrement sur le site de l'EAFC pour y consulter l'offre de formation et son actualisation : <https://www.ac-strasbourg.fr/ea-fc-l-ecole-academique-de-la-formation-continue-122488>

## Laboratoire

- Le nouveau guide national : Conditions d'enseignement pour les sciences de la vie et de la Terre au collège et au lycée, a été publié, il est à télécharger en ligne : <https://eduscol.education.fr/2397/ressources-et-outils-numeriques-en-sciences-de-la-vie-et-de-la-terre>
- Directement accessible en ligne, les pages du site « [Risques et sécurité en SVT](#) » permettent l'accès à l'ensemble des textes de référence.
- Les très nombreuses fiches techniques et des ressources pour les ECE sont disponibles sur TRIBU (après authentification grâce à votre identifiant et mot de passe de connexion académique, écrire « Espace ECE SVT » dans la zone de recherche de Tribu).
- Un ensemble de documents s'adressant à tous les personnels concernés par la gestion des déchets biologiques et des produits chimiques dans les laboratoires d'enseignement est disponible en ligne : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/biotechnologies/securite-risques-dechets/formations/>

Les Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation, ITRF, sont les interlocuteurs privilégiés en ce qui concerne la gestion de l'ensemble des déchets produits en SVT.

## Concours externes et internes de l'éducation nationale

Les informations sont disponibles en ligne : [Devenir enseignant](#)

Les dates d'inscription aux concours de recrutement d'enseignants de la session de 2026 seront prochainement communiquées :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98448/calendrier-des-concours-recrutement-enseignants-second-degre.html>

Pour information, l'an passé, la période s'étalait du 1<sup>er</sup> octobre au 7 novembre 2024.

### **Certifications complémentaires**

Cette année voit l'installation dans plusieurs collèges de l'académie de parcours renforcés en langues adossés à des disciplines non linguistiques (DNL). Ces dispositifs s'appuient sur les ressources humaines en présence dans chaque établissement. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos équipes de direction et de vos collègues linguistes et non linguistes, pour mener collégialement une réflexion sur ce qui pourrait être mis en place à l'échelle de votre établissement. S'il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'une certification complémentaire en langue dans le cadre de ces dispositifs, en collège ou en lycée en DNL hors sections européennes (SELO), nous vous rappelons néanmoins leur existence et la reconnaissance d'une maîtrise linguistique solide à niveau B2 du CECRL dont elles sont garantes.

Pour les collègues désirant se présenter à une certification complémentaire en particulier pour enseigner en DNL, des informations vous seront transmises par la DEC (division des examens et concours). Soyez vigilants sur les dates.

### **Contacts et personnes ressources**

#### ***Gestionnaire DPE pour les SVT :***

Pour les professeurs titulaires et stagiaires, Madame Amandine VIERLING – 03 88 23 38 72 - [Amandine.Vierling@ac-strasbourg.fr](mailto:Amandine.Vierling@ac-strasbourg.fr)

Pour les professeurs contractuels, Madame Aude BARTHELEMY – 03 88 23 39 54 - [Aude.Barthelemy1@ac-strasbourg.fr](mailto:Aude.Barthelemy1@ac-strasbourg.fr)

#### ***Chargés de mission d'inspection***

L'équipe de chargés de mission est composée cette année des collègues suivants :

- Madame DEUTSCHMANN Christine
- Monsieur GEHIN Gérald
- Madame HAEHNEL Carine
- Madame KABEL Caroline
- Monsieur LIDY Guillaume
- Monsieur ORSAT Julien

#### ***Administration du site SVT :***

Monsieur COLARD - [pierre-etienne.colard@ac-strasbourg.fr](mailto:pierre-etienne.colard@ac-strasbourg.fr)

#### ***Interlocuteur académique pour le numérique (IAN) :***

Monsieur GEHIN - [gerald.gehin@ac-strasbourg.fr](mailto:gerald.gehin@ac-strasbourg.fr)

#### ***Chargées, chargés de mission en lien avec la formation***

- Coordinatrice des actions de formation SVT à l'EAFC : Madame GUERRA Emmanuelle - [emmanuelle.blaess@ac-strasbourg.fr](mailto:emmanuelle.blaess@ac-strasbourg.fr)
- Formateur coordonnateur de la formation professionnelle SVT à l'INSPE :  
Monsieur ORSAT - [julien.orsat@ac-strasbourg.fr](mailto:julien.orsat@ac-strasbourg.fr)
- Coordinatrices des actions SVT à la Maison pour la science en Alsace :  
Mesdames MIESCH et VOGT - [Claire.Miesch@ac-strasbourg.fr](mailto:Claire.Miesch@ac-strasbourg.fr) et [Anne-Sophie.Vogt@ac-strasbourg.fr](mailto:Anne-Sophie.Vogt@ac-strasbourg.fr)

### **Préparation aux concours**

- **Capes interne** : Madame KABEL Caroline ([caroline.weber1@ac-strasbourg.fr](mailto:caroline.weber1@ac-strasbourg.fr))

- **Agrégation interne** : Madame DEUTSCHMANN Christine ([christine.deutschmann@ac-strasbourg.fr](mailto:christine.deutschmann@ac-strasbourg.fr))

Informations complémentaires en ligne :

<https://www.ac-strasbourg.fr/eaafc-de-strasbourg-preparations-aux-concours-internes-122710>

## Principales ressources académiques en ligne concernant les SVT

[Site académique SVT](#)

[Programmes officiels SVT](#)

[Diaporamas des animations IA-IPR](#)

[Espace pédagogique SVT](#)

[Développer la pensée critique dans l'enseignement des SVT](#)

[Ressources sur les barèmes curseurs](#)

[Banques de QCM \(collège – basé sur les découpages des anciens programmes mais largement exploitables\)](#)

[Lithothèque d'Alsace](#) :

De nombreuses ressources sont accessibles en ligne (des nouveautés, des actualisations mais aussi quelques documents, clairement identifiés, présents à l'origine de la lithothèque).

[Le numérique en SVT](#) :

La publication des ressources se poursuit régulièrement au cours de l'année scolaire.

[L'enseignement scientifique](#) :

Faisant suite à la rénovation des programmes, un groupe de professeurs de l'académie a construit une série de ressources (mises en situation, exemples de séances, documents, évaluations, ...) pour le niveau première et terminale. Ces ressources sont publiées sur l'espace pédagogique SVT de l'académie : <https://svt.site.ac-strasbourg.fr/dossiers/enseignement-scientifique>

Rubriques transversales :

[EPI](#)

[Devoirs faits](#)

**Listes de diffusion** ([svt-college@ac-strasbourg.fr](mailto:svt-college@ac-strasbourg.fr), [svt-lycee@ac-strasbourg.fr](mailto:svt-lycee@ac-strasbourg.fr), [personnels-laboratoire@ac-strasbourg.fr](mailto:personnels-laboratoire@ac-strasbourg.fr)) **et la messagerie académique**

Comme tous les ans, les adresses ont été mises à jour à partir de la base académique. Si vous souhaitez vous abonner dans un autre cycle que celui dans lequel vous enseignez, votre demande sera acceptée avec votre adresse académique.

*Nous vous remercions de penser à vider régulièrement votre messagerie académique* car le quota de messages est limité et vous risqueriez de ne plus recevoir certaines informations. Il semblerait que la redirection, en particulier sur les boîtes Gmail, soit dysfonctionnelle.

Soyez également vigilants quant à la nature des échanges qui doivent conserver un caractère strictement professionnel et au destinataire de votre réponse.

**Olympiades**, les thèmes retenus pour l'édition 2026 :

- **pour la biologie** : « Le vivant dans tous ses états... et à toutes ses époques ! »
- **pour les géosciences** : « Océans du passé, océans d'aujourd'hui »

Les thèmes de l'édition 2025 restent valables pour des élèves n'ayant pas pu finaliser leur projet et le soumettre l'an passé.